Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		/	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		/	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Gérant Elector A. Proulz

Tout ce qui concerne les abonnements à la

Gazette des Campagnes et les annonces à être

Rédactour-Propriétaire: FIRMIN H. PROULX.

L'abounement pent dater du ler de chaque mois, on commencer avec le ler numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS

avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrerages alors devront avoir été payés; si non, l'abounement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerno la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



publices dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulz, Gérant.

rales.

ANNONCES Première insertion 10 centins par ligne Douxième insertion, etc.... 3 centins par ligno Pour annonce à long terme, conditions libé-

Coux qui désirent s'adresser tout particulidement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT:)

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la promière. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT St PAR AN

\$1 PAR AN

SOMMATRE.

Revue de la Semaine : L'Honorable colonel Rhodes à l'école d'Agriculture de Sainte-Anne.-Mgr Lablle.-Œuvre patriotique -Emigrants canadiens au Manitoba.

Causerie agricole : Des bôtes qui servent à labourer.-Règles et manœavres du labourage. - Préparatifs à faire avant que de labourer.-Temps convenable pour le labourage - Facons à donner aux labours .- Confections des sillons et raies.

Sujets divers : La tannée.—Le silo.—Méthode pour conserver les pommes de terre entières pendant plusieurs années.

Choses et autres : Cercle agricolo.-Industrie laitière.-Au lac St-Jean.-Notes Commerciales.

Recettes: Moyen d'enlever le vieux mastic.-Pour faire disparattre les taches d'encre bleue.

A nos abonnés.-Nous offrons une grande chance à nos abonnes, et cette chance est pour vos abonués retardataires : c'est celle de pouvoir se procurer à bon marché des livres dont l'utilité est très grande pour tout cultivateur.

A ceux qui ont eu la négligence de laisser écouler plus de cinq années sans payer leur abonnement, et qui le feront d'ici an 25 Novembre, nous enverrons gratuitement le "Parfait Maréchal"; nous donnerons un autre livre sur les "Soins à donner an cheval", à ceux qui, nous devant plus de deux années, s'en acquitteront dans ce même intervalle de temps; et enfin, un petit livre traitant de l'élevage du mouton, sera accordé à tous ceux qui paieront un au d'avance leur abonnement à la Gazette.

Nous espèrons que tous profiteront de cette heurense occasion, et pour remplir leur devoir et pour avoir en leur possession des livres où ils pourront reconrir avec profit.

REVUE DE LA SEMAINE

L'honorable colonel Rhodes à l'école d'Agriculture de Sainte-Anne.-Nos lecteurs so rappellent sans doute que, le printemps dernier, l'honorable commissaire offrait, en prix aux écoles d'agriculture, une certaine somme d'argent à être distribuée, suivant leur mérite, aux élèves qui cultiveraient le mieux une certaine quantité de bet-

teraves à sucre. Ceux qui connaissent la culture de la botteraves à sucre, et qui savent le travail et les soins qu'elle nécessite, ne manqueront point d'admirer cet ingénieux moyen, adopté par le colonel Rhodes, de s'assurer, d'une manière certaine, de la valeur du travail des élèves de nos écoles d'agriculture. On se souvient que le colonel Rhodes s'était réservé le droit de juger ce travail et de distribuer les priz C'est pour s'acquitter de ce devoir qu'il se rendait à Sainte-Anne jeudi dernier accompagné du Dr Geo. Leclère, de M. E. A. Bernard et de M. Louis Durand, cultivateur distingué et de mérite de la côte de Lorette.

Voici le rapport unanime du jury composé de ces quatro messicurs.

> 1er prix.—Joseph Talbot..... \$12.00 2ème prix.-Edouard Jobin.----3ème prix,-Adélard Lemieux.----6.00 4ème prix,-Roland Frigon..... 4.00

Mais pour se rendre un compte plus exact du travail des élèves, sous ses propres yeux, et comprenant surtout que la base de toute bonne culture doit reposer sur un bon labour, l'honorable commissaire, la veille de son départ, avait donné des instructions pour l'organisation d'un parti de labour parmi les élèves de l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne.

L'annonce de ce concours, le premier qui ait été fait dans une école d'agriculture, fut reçue avec joie par les élèves qui, quoique pris à l'improviste, s'inscrivirent au nombre de sept. Malgré les conditions peu favorables que présentait le seul terrain mis à leur disposition, ils se mirent à l'œuvre avec un courage et une bonne volenté dignes de toute louange.

L'ouvrage étant terminé futexaminé, trouvé bon et jugó par l'honorable Commissaire de l'Agriculture, le Dr G. Leclère et M. L. Durand. Ce fut au milieu des joyeux

applaudissements des élèves que furent proclamés, comme suit, les noms des heureux concurrents.

Les élèves qui ont pris part au parti de labour, ont eu pendant leur travail, l'avantage des sages et précieuses leçons pratiques de M. Louis Durand, et l'honorable colonel Rhodes a su profiter de cette circonstance pour appuyer, auprès du directeur de cette école, sur l'importante nécessité d'avoir un chef de pratique compétent sous tous les rapports.

Les élèves de l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne sont animés de bonnes dispositions, comme le prouve l'attention qu'ils prétaient aux paternels couseils du colonel Rhodes et aux instructions pratiques de M. Durand, ce qui impose à ceux qui dirigent cette école le devoir de donner une instruction aussi pratique que théorique.

Ces visites personnelles de l'honorable commissaire aux différentes écoles d'agriculture de cette province, outre qu'elles prouvent l'intérêt tout particulier qu'il y porte, ont encore pour effet de créer une lonable émulation parmi les élèves et d'encourager la direction dans le soin qu'elle doit apporter dans l'enseignement d'une science, hélas, trop négligée de nos jours, et dans laquelle la jeunesse instruite trouverait une position honorable et honorée, les avantages de bénéfices considérables et une heureuse indépendance accompagnée des plus douces jouissances.—L'Electeur.

Nous ne pouvons rien ajouter à ce charmant compte rendu de la visite dont l'honorable Commissaire de l'Agriculture vient d'honorer encore une fois l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne, sinon nos meilleurs remerciments pour les puissants encouragements qu'il donne aux élèves de cette école. Nous applaudissons surtout aux prix spécaux dont il gratifie ceux qui savent faire un bon labour; car c'est là un point important auquel bien souvent on n'apporte pas assez de soin.

Mgr Labelle.—Nous lisons dans la Voce della Verita du 22 noût dernier :

"Le Révérend monsieur Antoine Labelle, curé de Saint-Jérôme de Montréal, au Canada, a été nommé par le Saint-Père, Protonotaire Apostilique ad instar.

"Cette distinction accordée à l'un des prêtres les plus zélés du clergé si édifiant du Canada a été accueillie avec enthousiasme par les ecclésiastiques et les laïques de co pays. Monseigneur Labelle reçoit tous les jours des lettres de félicitations. Le nouveau prélat—et c'est la première fois en Amérique qu'un prêtre catholique fait partie d'un cabinet—remplit le poste de sous-ministre de l'Agriculture et de la colonisation, avec la permission de son archevêque. Dans son amour dévoné à la religion et à la patrie, Monseigneur Fabre doit être fier de cette distinction pontificale qui est en quelque sorte une sanction suprême de la permission à Monseigneur Labelle et une juste récompence du dévouement du clergé canadien envers l'Eglise et envers la patrie.

"Le révérend monsieur Pierre Fancelli a prêté à Rome par procuration, à la place de Monseigneur Labelle aux mains de Monseigneur Pericoli, doyen des Protono taires, le serment prescrit par les constitutions apostoli ques.

Œuvre patriotique.—Sons ce titre nous lisons la com munication suivante adressée à la Semaine Religieuse d Montréal:

La Société de Colonisation n'est peut-être pas asse connue pour être appréciée à sa juste valeur. C'est probablement une des œuvres les plus patriotiques qui existent : aider d'une manière efficace l'établissement de paroisses nouvelles, diriger vers des terrains favorable à la culture l'excédent de nos villes et de nos vieilles paroisses, enrayer par là, autant que faire se peut, le mon vement vers les Etats-Unis, donner au colon ce qui seu peut lui rendre l'isolement supportable, et ce que se ressources ne lui permettent pas de se procurer, savoi un établissement religieux, une chapelle et la présence d'un prêtre, ouvrir des routes qui le mettent en communication avec les centres d'éjà établis, voilà le but de la Société de Colonisation.

Pour atteindre cette fin si avantageuse au pays et aux individus, on demande non seulement la petite contribution de dix centins par an, mais encore le concours de toutes les personnes dévouées. Mgr. l'Archevêque veubien qu'un de ses prêtres fasse de cette œuvre son œuvre unique. Ce prêtre qui est le soussigné a mission et devoir de se présenter dans chaque paroisse pour établir ou activer la Société de Colonisation. Cette société se compose de membres et de zélateurs. Les membres donnent dix centins par année et ont droit, entre autres avantages, è une messe dite chaque vendredi à leurs intentions, les zélateurs prennent une liste et cherchent dix membres pour la remplir, ils ont droit, comme membres, à la messe de chaque vendredi et de plus à une seconde messe dite chaque dimanche à leurs intentions.

Les absents et les défunts peuvent être membres et conséquemment avoir part aux messes et aux autres avantages, pourvu qu'une souscription soit donnée en leur nom. Le gouvernement couvre le tiers des recettes de la Société de Colonisation. Ces argents sont remis à l'Archevêque, et l'emploi en est réglé par un comité de dix prêtres et de six laïques sous la présence de l'Archevêque de Montréal. Cette société est déjà établic dans la plupart des paroisses et les zélateurs généraux sont priés de s'adresser au Prédicateur diocésain de l'Œuvro pour obtenir les objets promis et de nouveaux billets pour les zélateurs. Le prédicateur ne peut pas visiter chaque année tous les centres locaux, mais le zélateur général de chaque paroisse est prié de faire marcher l'Œuvre luimême en faisant la distribution des billets que le soussigné sera bien aise de lui adressor dès qu'il sera informé da nombre voula.

F. A. DUGAS, PTRE, Préd. de la Colonis. B. 3, Mile-End, P Q.

Emigration canadienne au Manitoba.—M. le juge Rou-

thier dans son dernier voyage à travers les riches régions du Manitoba, a beaucoup admiré la fertilité de ses terres. Dans une de ses admirables correspondances adressée au Canadien, il montre tout le bel avenir s'ouvrant au cultivateur qui vient s'établir dans cette contrée; et étonné de voir tant de belles terres encore inoccupées, il fait un généreux appel à l'émigration canadienne dans ces lieux.

Nous nous faisons un plaisir de transmettre à nos lecteurs les sages conseils de l'hon. Juge à ce sujet.

"Il faut, dit-il, traverser les vastes prairies qui s'étendent à l'ouest de Winnipeg jusqu'à la frontière provinciale, pour se faire une idée du riche grenier que la Providence tient là en réserve pour la classe agricole. Il y a là des millions d'acres de terre inoccupée, sans arbres, sans roches, prête au labour, et dont la fertilité est incontestable.

"Je dirai franchement mon opinion; nous habitants de la Province de Québec, avons eu bien tort de ne pas prendre il y a dix ans et plus, tous les moyens possibles pour diriger de ce côté un fort courant d'émigration de nos compatriotes. Il y a certainement ici un pays très riche et d'un grand avenir dont nous aurions pu nous emparer au grand avantage de notre race et de ses futures destinées sur notre continent.

"Il sera toujours temps pour nous de coloniser le nord de notre province, qui n'est un sujet de convoitise ni pour les Anglais ni pour les Américains. Mais il était extrêmement important au point de vue national de verser ici, du cœur de la Confédération, une forte proportion de sang français.

"Si nos compatriotes qui ont émigré aux Etats-Unis depuis quinze ans avaient pris la route du Manitoba, ils scraient aujourd'hui dans cette province une puissance avec laquelle il faudrait compter, et qui serait peut-être maîtresse de l'avenir. On n'y verrait certainement pas se produire cette espèce de persécution qui menaco aujourd'hui l'élément français.

" Nous avons cu tort au point de vue national, et nous avons eu tort au point de vue des avantages matériels. Grâce à notre apathic, et à notre courte vue les autres origines ont déjà accaparé ce qu'il y a de meilleur et de plus avantageux ici. Suivant notre habitude, nous arriverons trop tard, et il nous faudra bien des années pour acquérir ici la position que nous devrious occuper, et que nous aurions pu facilement prendre.

"Cependant, ce qui est difficile n'est pas perdu, et je crois que nous devrions, sans plus tarder, nous mettre tous à l'œuvre. Sans doute il faudrait agir avec discrétion, intelligence et mesure, mais il faudrait agir.

"C'est à la classe dirigeante qu'il appartient de créer ce mouvement. Evêques, prêtres, hommes politiques, et tous ceux qui exercent quelqu'influence sur l'opinion devraient se conserter sur les moyens à prendre pour diriger vers le Manitoba (sans négliger les interêts de la province de Québec) un courant d'émigrants appartenant à notre race.

"Un tel mouvement opéré dans toutes les conditions

émiremment désirable, ses résultats dans l'avenir seraient précieux.

CAUSERIE AGRICOLE

Des bêtes qui servent à labourer.

Les chevaux et les bœufs sont employés le plus au labourage. La nature de la terre, et encore plus l'usage des lieux décident d'entre ces deux bêtes; car dans les endroits où on laboure avec les bœufs les chevaax sont ordinairement rares; ainsi on emploie celui des animaux dont l'espèce est la plus commune.

Le bœuf laboure plus profondement, il est plus propre aux terres argileuses et fortes; il résiste plus au travail. il est moins sujet aux maladies, coûte bien moins en nourriture et en harnais; et quand il est usé de fatigue et de vieillesse, il est encore bon à vendre et à manger; au lieu que le cheval usé n'offre plus de ressource.

Le bœuf aussi ne va qu'une fois le jour au même labourage; l'après-midi, il faut un autre attelage que celui qui a travaillé le matin ; les mêmes chevaux vont matin et soir; de plus le cheval fait trois fois plus d'ouvrage, il est infiniment meilleur pour le charroi, et il est unique pour les voitures de toutes espèces : c'est l'animal le plus utile.

Quoiqu'il en soit, les bœufs doivent être accouplés à la charrue très serrément, afin qu'ils tirent également. En certains endroits, on leur met le joug aux cornes; attelés par le cou, ils ont beaucoup plus de force.

Les cultivateurs qui achètent ou qui élèvent de jeunes chevnax pour les revendre à cinq ou six ans, doivent toujours avoir deux atelages au moins. l'un pour le matin, et l'autre pour l'après-midi, pour les biens ménager et los conserver en chair et en bonne vente.

Les animaux qui servent au labourage doivent êtro choisis forts, d'un bon corsage, ni gras ni maigres, et être bien nourris et bien entretenus de bons harnais et convenant à leur taille ; ils en font plus d'ouvrages, et ne sont pas exposés à être blessés par leur atelage.

RÈGLES ET MANŒUVRES DU LABOURAGE.

Préparatifs à faire avant que de labourer .- Avant que le laboureur aille aux champs, il faut : 10. Qu'il ait sondé le fond de sa terre, pour savoir si le soc y mordra, et si le: tut ou l'eau ne sont pas trop près de la superficie (dixhuit pouces de bonne terre au moins, sont nécessaires pour que la terre réussisse); 20. Qu'il connaisse la qualité du champ qu'il façonne ; 30. Que ses bêtes de labour . et ses harnais soient en bon état; qu'il soit muni de quelques outils tranchants et autres, pour racommoder la charrue et couper les branches qui l'arrêteraient, etc.

Temps convenable pour le labourage.-10. Le laboureur ne doit jamais labourer que dans des temps convenables. et nullement quand la terre n'est point traitable, que la saison est trop rude, qu'elle est converte de neiges, etc.

20. Il faut faire les labours à point, ni trop tôt ni trop de sécurité que la prudence devra suggérer me semble tard, et lorsqu'on a été contrarié par le temps, tâcher de

saisir l'instant convenable pour pouvoir donner à temps tous les autres labours.

3n. No point labourer la terre quand elle est trop sèche; et si elle est légère, on ne fait que dissiper son peu de substance, surtout lorsque la saison est un peu chaude. Une terre sèche ne se manie jamais bien, et la charrue ne fait que rouler en sautant, et fatiguer le laboureur dans le temps de grandes chaleurs; quand la terre n'est que cendre ou sable, le labour la dessèche encore l'altère et doit être suivi d'un demi labour avant la semaille.

40. Le labour, dans un temps mou, ou par la pluie, ou lorsqu'une terre est chargée ou imbibée d'eau, la reduirait en mortier; et elle durcit ensuite si fort que de toute l'année elle ne deviendrait pas meuble, la semence n'y ferait rien, et ce serait semer sur des pierres. Les terres argileuses et fortes sont principalement sujettes à cet inconvénient, à différence des terres sablonneuses qui boivent l'eau comme on l'a dit.

50. On doit donc labourer les terres légères avant la pluie ou de forts brouillards; le temps n'est que plus favorable quand il est convert et un peu humide, parce que les caux précédentes, pourvu qu'elles soient bien imbibées dans la terre, et la moiteur de l'air, attendrissent en été toutes sortes de terres, humectent les sèches et conservent toute la substance; ou bien, quand on a pas un temps moite et propre a labourer généralement toutes sortes de terres, il faut profiter du temps sec pour labourer les terres humides et façonner celles qui sont sèches et sablonneuses quand le terrain est humide. Plus un terrain est léger et sablonneux, moins les eaux et l'humidité lui font de mal.

60. Le meilleur labour est celui qu'on donne à la terre aussitôt que la récolte est levée : 10. parce qu'il enterre le chaume, les grains tombés des épis; 20. parce qu'il détruit les mauvaises herbes germées avec le blé et les empêche de grainer; 30. parce qu'il enterre également tout ce qui s'appelle mauvaises herbes. Si la terre doit rester en jachère, une très grande partie, à la vérité, de ces grains germera et produira beaucoup d'herbes, lesquelles enterrées par un second labour à l'automne pourriront et rendront à la terre plus de principe qu'elle

Façons à donner aux labours.—Le nombre et la profondeur des labours se proportionnent à la qualité et à l'usage de la terre.

10. A l'usage, c'est-à-dire qu'une terre à blé, par exemple, demande plus de façons qu'une terre à menus grains.

20. On no saurait trop labourer les terres grasses, les terres fortes et les terres nouvellement défrichées, principalement celles qui sont humides ; ni les labourer trop profondément, car plus elles sont remuées, plus la terre se mêle, se dessèche, se substilise, s'ameublit et s'amollit; ainsi on donne aux terres fortes qui doivent être ensemencées en blé, au moins trois labours, et quelquefois davantage. Il y a des cultivateurs qui les labourent toutes les fois que l'herbe y recroît : car elles en pro-

sels qu'on ne saurait trop conserver précieusement. En fait de labour, il vaut mieux le bien faire que d'en mal façonner beaucoup ; il faut plutôt ne prendre que peu de terre contre le coutre et l'enfoncer bien avant, que d'en enlever une grande largeur, et ne prendre que la superficie du champ; ce labour serré et profond s'appelle labourer à vive jauge et à petites raies.

30. Les terres sablonneuses, pierreuses sèches ou légères et celles dont les fonds sont de tuf ou de terres mortes, veulent être labourées peu et superficiellement. On ne leur donne assez souvent que deux labours avant la semaille des blés, afin que le peu qu'elles ont de substauce et d'humidité ne s'évapore point; et on enfonce pas bien avant parceque ce serait chercher la mauvaise terre pour la mêler avec la bonne; labourer des terres mauvaises et médiocres à vive jauge, c'est-à-dire amplement et profondément, c'est substituer de plus mauvaises terres à de médiocres.

Comme les façons du labour sont presque toujours l'essentiel des terres, le cultivateur doit connaître lui-même, comme nous l'avous déjà dit, le fonds et la qualité de toutes ses terres, asin de régler sur le temps, sur le nombre et sur la forme des labours qu'il leur faut, sans s'en rapporter aux journaliers qu'il emploie et qui manœuvrent les terres pour routine, sans goût et le plus souvent sans connaissance des véritables pratiques qu'il faut employer.

Confections des sillons et raies. - La figure que le laboureur donne à son champs en le façonnant doit être réglée sur ce qui est le plus avantageux pour la terre et pour les bêtes qui la labourent.

10. On ne doit jamais faire de sillons trop longs, si cela se peut, parce que les bêtes ont trop à tirer tout d'une traite; les raies n'en sont pas si droites, et la terre n'en est pas si bien mêlée ni figurée si agréablement. Il ne faut pas laisser reposer les bêtes qu'au bout de la raie, afin que l'envie d'y arriver les anime.

20. Quand on laboure sur une colline, pour soulager les bêtes et travailler mieux et le plus uniment, il faut labourer en travers et horizontalement à la colline et non pas de haut en bas.

30. On laboure à plat, uniment et également les terres qui ont besoin de l'arrosement des pluies. On laboure en talus ou pente à sillons hauts et élevés les terres argileuses, les humides, et généralement toutes celles qui n'ont pas besoin d'eau, ou qui sont difficiles à se dessécher. Dans plusieurs localités, on laboure par planches ou sillons, et on laisse d'espace en espace une large raie pour recevoir les eaux et les porter dans les fossés, ou sculement une rigole qu'on fait avec la charrue dans les endroits les plus bas des terres.

Au surplus on fait des sillons plus ou moins larges, plus ou moins élevés, et les raies plus ou moins serrées, dans certains endroits que dans d'autres. On les fait pourtant, en général, beaucoup plus élevés, moins larges et moins unis dans les torres humides et grasses, que dans les terroirs secs pour faciliter l'écoulement des eaux qui pénètrent difficilement dans ces terres, Pour empêduisent toujours beaucoup, qui usent la substance et les cher qu'elles n'y trouvent des places où elles puissent y

croupir, il y a des laboureurs qui ne font leurs sillons que de quatorze à quinze pouces de largeur sur treize à quatorze de hauteur; et quand on fait de ces sillons étroits, il est bon de labourer du midi au nord, pour qu'ils aient le soleil des deux côtés et que les grains y mûrissent également; sinon, ceux du côté du midi avanceraient et mûriraient huit à dix jours avant les autres. Il n'est pas nécessaire d'avoir cette attention quand les sillons sont plats, larges et spacieux de huit à dix douze pieds de terre, parce qu'ils ont le solcil de tous côtés. Les terres fortes qui boivent l'eau assez aisément, peuvent être labourées en planches larges de huit dix à pieds, dont le milieu sera pourtant un peu plus élevé que les deux extrémités, afin de faciliter l'écoulement des pluies abondantes; parce que les blés et principalement le seigle. les craignent beaucoup; elles battent la terre et la font durcir, surtout quand elles sont suivies de sécheresses; mais lorsqu'elles tombent doucement elles fructifient la terre.

Il y a des terres d'une nature si sèche, que l'eau s'y imbibe aussitôt qu'elle tombe; il leur faut de l'eau presque tous les huits jours en été, pour qu'elles fassent de belles productions. Quand on labourre de ces sortes de terres, on n'y fait n'y sillons ni planches, mais on met ces terres à uni à tous les remuements qu'on y fait. Ce que les laboureurs appellent labourer à uni, c'est relever, avec l'oreille de la charrue, toutes les raies de la terre du même côté: de cette manière, lorsque l'on a achevé de labourer le champ et de le herser, il ne paraît aucun sillon, mais au contraire, le champ paraît tout uni. C'est le labour qui se fait avec la charrue. à tourne-oreille qui s'emploie dans les terres sèches, sableuses ou pierreuses, dans les terres peu substantielles et qui ont de la pente, et enfin dans toutes celles où l'on ne met souvent que des menus grains.

40. Il est assez d'usage, en certains endroits, de donner le troisième labour aux terres, en traversant les premières façons: c'est le meilleur qu'on puisse donner, parce qu'il ne laisse aucune ordure, et toute la terre est également remuée, mais il n'est bon que pour les pays secs, où l'eau s'imbibe promptement; il ne vaut absolument rien pour les terres trop humides ou qui retiennent trop longtemps l'eau, à moins que l'année ne soit exactement sèche; autrement les eaux qui surviendraient, et qui n'anraient aucun écoulement de dessus cette terre ainsi traversée, l'humecteraient si fort, qu'on n'en pourrait rien faire dans la suite.

Il est impossible, comme nous l'avons déjà dit, de donner pour le labour aucune règle certaine et précise; il doit être conforme à ce que les terres exigent: l'expérience et l'usage doivent guider les laboureurs, et non la fantaisie.

En un mot, il ne faut épargner ni soins, ni peine, ni même la dépense pour améliorer la terre; elles dédommage amplement de tout ce qu'on fait pour la rendre fertile, la bonisier.

On sait que l'eau des pluies dissout les sels, les substances savonneuses, qu'elle les entraîne vers la couche inférieure, et qu'elles les en pénètre; c'est donc la pro-

portion la plus rapprochée de cette couche inférieure qu'il faut ramener en dessus et mêler avec la supérieure. Aussi, le véritable laboureur, celui qui a conscience de son art, suivant sa charrue sonde continuellement son terrain; il examine s'il amène à la surface une partie de la couche de dessous toujours de couleur différente de celle de dessus; il pique ou soulève selon la circonstance. C'est la nature du sol, la qualité de la couche inférieure, qui indique de rapprocher ou d'allonger la flèche de la charrue. Dans les bonnes terres un labour profond est excellent; il est pernicieux dans les mauvaises terres.

Le dernier labour doit être toujours plus profond que le précédent, à moins qu'une terre en ait eu tant, qu'elle. soit assez meuble pour n'avoir plus besoin que d'un léger remuage lors de la semaille. Celui qui laboure doit séparer tous ses sillons également, en les faisant égaux et . bien droits, pour mieux détruire toutes les herbes et rendre la terre plus fertile : marcher toujours dans la raie la plus nouvelle pour ne point repiquer le labour, et afin que les raies soient plus droites et mieux faites ; ilne saurait aussi les approcher trop les unes des autres dans les terroirs gras, humides ou forts, parce qu'il en sont bien mieux maniés. S'il rencontre quelque racine. d'arbre, il lèvera le soc pour passer dessus, ou il les coupera avec la hache ou la serpe, plutôt que de les arracher à force de labour, ce qui fatiguerait les essieux et la charrue ne sera point en danger de casser.

On chargera le soc le moins qu'on pourra, et on ne fera le dernier labour que dans un temps convenable à la somaille du grain dont on veut charger la terre, puisque lo dernier labour est pour ouvrir la terre au grain.

Enfin, il ne faut, comme nous l'avons souvent répété, jamais ni forcer une terre par de trop fréquentes productions, ni lui faire rapporter deux fois de suite la même espèce de grains; rien ne l'effrite davantage, à moins que ce ne soit les trois premières années de production d'une terre nouvellement défrichée: hors ce dernier cas, on doit semer tous les ans des graines différentes, et donner à la terre le repos qui lui est nécessaire de temps en temps pour reprendre ses forces. Il faut avoir soin d'y faire et d'y entretenir les fossés nécessaires pour l'écoulement des eaux, et entretenir les clôtures en bon ordre pour défendre les champs en culture des ravages qui pourraient être faits par les bestiaux.

Quoique tous les cultivateurs prétendent être de bons laboureurs, nous pouvons dire sans crainte de nous tromper, qu'il n'y a pas cinq sur cent qui sachent labourer comme il convient de le faire; plusieurs labourent d'une manière passable, et le reste est au dessous de la médiocrité pour ce genre de travail.

Le bon laboureur se connaît à la manière aisée dont il conduit et manie sa charrue, à la facilité de la faire enfouir ou soulever à volonté à l'art d'ouvrir les sillons droits et égaux au versement des terres, etc. Il ne fatigue pas ses bêtes, et proportionne la largeur du sillon à la qualité de la terre. De retour des champs, il veille à ce que ses animaux ne manquent de rien; il les soigne il les bouchous et les étrille plusieurs fois, etc.

Il ne faut pas faire labourer ses terres par autrui,

ol 6: 👉 💳

quand on peut le faire soi-même, car elles ne sont jamais si bien façonnées, ni si à temps. Ceux pour qui on laboure, doivent veiller à ce que les labours soient faits à temps et de façons convenables.

La tannée.

La tannée est à proprement parlée la matière qui a servi au tannage, matière usée pour la tannerie et dont n'ont plus que faire les tanneurs, pour qui elle n'est plus alors qu'une chose inerte, un caput mortum. Elle contient une forte proportion d'acide tannique extrêmement contraire à la végétation, ce qui la faisait utiliser dans les allées de jardin pour empêcher qu'elles se convrissent incessamment d'herbes dont le grattage ou l'arrachage ne laisse pas que d'être un travail, une peine.

On l'employait encore en mélange avec la sciure de bois, à former l'aire des manéges dont elle composait une surface douce au pied du cheval et agréable au pied du cavalier qui n'avait point à subir les inconvénients d'un sol dur et les ennuis de la poussière.

C'étaient là, jusque dans ces derniers temps, si je ne me trompe, les deux seuls usages qu'on avait trouvés à la tannée, dont de grandes quantités embarrassaient les tanneurs qui ne savaient comment s'en défaire et les perdre.

Aujourd'hui la culture maréchaire s'en empare, et bientôt, à son exemple, l'agriculture l'utilisera. Ce mode d'emploi nouveau a reçu le nom de tannéage.

M. Rodigas, dans un excellent livre sur la culture marafchère, et M. Dauverné, dans plusieurs articles de journaux fort intéressants, se sont occupés de cette opération.

"Les effets physiques du tannéage, dit M. Rodigas, sont analogues à ceux du paillage. L'opération consiste à répandre sur les planches, après les plantations, une couche de tannée, épaisse de 4 à 7 centimètres. Cette matière dès que le tannin en a été quelque peu neutralisé par un léger mélange avec de la chaux, peut-être employée sans nuire le moins du monde aux plantes les plus délicates. Elle a la propriété précieuse d'éloigner les limaces. En contact avec l'air et l'humidité la tannée se décompose, "passe à l'état d'humus et par les binages s'incorpore au sol."

Cependant, il faut qu'on le sache bien, cetta matière fraîchement retirée des enves, contient encore trop de tannin pour pouvoir être employée soit comme substance ferlisante, soit simplement en couverture; on vient de voir qu'au préalable elle doit être mêlée avec de la chaux. Le mélange se fait dans la proportion d'un vingtième seulement de chaux, et on l'opère en retournant et en brassant la masse à plusieurs reprises, pour n'en faire usage qu'après que la fermentation a converti le toutà une substance pul-vérulente de couleur noire. C'est ainsi qu'on parvient à neutraliser le tannin, dont l'action est contraire à la végétation.

M. Rodigas ajouto deux chosos: 10. la tannée fraîchement extraite des cuves convient parfaitement pour dresser les conches chaudes des forceries; 20. on en forme un excelient engrais en ajoutant à la chaux du sang de

boucherie, mais il faut attendre de longs mois (dix-huit) avant de l'employer.

Voilà pour le jardinage en grand et pour la culture des

M. Dauverné a traité le sujet au point de vue spécial et plus large de l'agriculture, et il en parle après cinq années d'expérimentation. Ecoutous-le donc :

"D'abord je ne considère point, dit-il, la tannée comme un engrais, mais bien comme un récipient des matières fertilisantes qu'on y ajoute; ensuite, je trouve que l'espace de temps pour son emploi, qui est fixée à dix-huit mois par M. Rodigas, en faisant le mélange de chanx et retournant le tas comme il le conseille, est trop coûteux, demande trop de temps et de main d'œuvre, et ma manière de procéder abrège l'un et l'autre. Je suis parfaitement d'accord avec lui sur l'humus que la tannée procure au sol, et j'ajouterai que dans notre sol argileux et compacte l'addition de la taunée, qui se change, d'après ma manière d'agir, promptement en humus, est presque nécessaire. Elle ameublit la terre, donne de la perméabilité, permet aux rayons solaires de pénétrer la couche. arabe, car tout le monde sait que la couche noire est un meilleur conducteur du calorique que la jaune.

"Les mélanges de sang et de matières fécales ne constituent pas seuls, à mon avis, l'emploi de la tannée comme engrais; il faut avant tout anuiluler l'acide tannique, et l'emploi de la chaux. qui a certainement du bon, demande trop de temps et de main-d'œuvre, comme je l'ai déjà dit.

"Un tanneur de ma connaissance, voulant utiliser ses tas de tannée, y fit mélanger du sang et de la chair d'animaux; il laissa fermenter le tout en tas, et livra aux cultivateurs des environs pour la semaille du blé noir, co mélange comme un engrais; partout où ce soi-disant engrais toucha le sol non-seulement le blé noir ne leva point, mais encore la terre resta vierge du plus petit brin d'herbe. Un cultivateur de ma connaissance, instruit et renommé à juste titre, y fut pris comme les autres; car le tanneur avait omis l'essentiel sans s'en douter, c'était de neutraliser avant tout l'acide tannique, qui rendait le sol acide et par conséquent improductif.

" Mon procédé consiste donc à changer les acides tannique et gallique en tannate et gallate de fer, au moyen d'un arrosage des tas avec du salfalte de fer dissout dans de l'eau. Aussitôtaprès le contact du sulfate de fer avec la tannée, elle devient noire, de rouge qu'elle était ; quelques arrosements, une quinzaine de jours et le retournement du tas suffisent pour que la taunée ne soit plus nuisible aux plantes par ses acides. Mais cette préparation ne constituerait pas encore un engrais · c'est alors que je la mets dans une fosse à fumier et que je l'arrose avec des matières fécales, ou simplement que je la mélange à quantité égale environ avec mes fumiers dans ma fosse même, où il se développe au bout de quelques jours une forte chaleur, que je ralentis à volonté avec des arrosements. Quoique peu spongieuse de sa nature, la tannée n'en conserve pas moins une notable quantité d'humidité et de matières fertilisantes; elle pourrit vite dans ces conditions, et après un mois sculement de ferment ou vec mes fumiers, des arrosements avec du putrin ou des matières fécales convenablement étendues, comme je l'ai expliqué précédemment à plusieurs reprises, j'obtiens un véritable engrais, qui fait, je vous assure, pousser mes cultures avec vigueur et me coûte peu. J'ajouterai aussi qu'une fosse à fumier me paraît nécessaire pour l'emploi de mon procédé.

Le silo.

Voici ce que dit l'American Agriculturist a propos du silo:

"Il est tout a fait inutile de charger le silo pour en obtenir un bon ensilage. Les silos qu'on a pas chargés l'année dernière n'avaient pas plus d'ensilage de gâté à leur partie supérieure que ceux qu'on avait chargés pesamment, que ceux qu'on avait reconverts d'une couche de papier, de planches, de bran de scie; seulement deux ou trois pouces d'ensilage étaient gâtés à la partie supérieure des silos qu'on avaient pas reconverts; ces deux ou trois pouces d'ensilage gâté formaient une converture suffisante pour protéger le reste de l'ensilage. D'après les rapports sur les silos que l'on a reçu au département de l'agriculture, les silos qu'on avait recouverts d'une couche de paille sèche d'un pied ou d'un pied et demi d'épaisseur étaient ceux dont l'ensilage s'était le mieux conservé; ceux qu'on avait charges lourdement étaient ceux qui avaient subi une plus grande perte d'ensilage. D'après toutes les autorités les plus compétentes en fait de silo, il est tout a fait inutile de presser, de charger le silo pour en exclure l'air."

Encore un ben point en favour de cette manière de conserver parfaitement les fourrages verts. L'ouvrage que demandait le chargement du silo de plusieurs tonnes pesant étaient encore assez considérable; maintenant que cet ouvrage est inutile, tant mieux.

Le progrès aidant, il viendra un temps qui n'est cer tainement pas éloigné, où tout cultivateur aura un silo et le considèrera aussi essentiel à ses opérations agricoles que sa grange et sa laiterie.

Méthode pour conserver les pommes de terres entières pendant plusiours années.

Un cultivateur s'assura de la profondeur à laquelle les pommes de terre cessaient de végéter. Il trouva qu'à un pied sous terre elles produisaient des jets verts à la fin du printemps; qu'à 2 pieds, ces jets sortaient de terre vers le milieu de l'été; qu'à 3 pieds ces jets acquéraient une très-petite lougueur sans pouvoir sortir de terre; et qu'à 3 pieds et demi elles cessaient de végéter.

D'après ces données, ce cultivateur enfonit, dans un jurdin, sur un terrain parfaitement drainé, à 3½ pieds plusieurs tas de pommes de terre qu'il retira au bout d'un, deux et même trois ans, et qu'il trouva fraîches, fermes et sans aucune trace de germination. Eu suivant ce procédé si simple, on pourrait, dans les années d'abondance, conserver sans frais et sans peine des masses considérables de pommes de torre pour les années de disette, en les mettant dans des fosses creusées de quatre pieds.

Choses et autres.

Cerole agricole.—Il vient de se former à St-Ferdinand d'Halifax, un nouveau cercle agricole, sous le patronage de St-Isidore. L'élection des officiers à donné le résultat suivant : Président, L. J. Fréchette, Ecr., ex-M. P., vice-président, Siméon Larochelle, senior, trésorier, Léon Lambert, Ecr., maire ; secrétaire, M. S. de Champlain. Membres du comité de régie ; MM. Z. Fortier. J. Carey, Cyr. Marcoux, etc.

Industrie laitière.—La prochaine Convention Annuelle de la Société d'Industrie Laitière, se tiendra, les 11 et 12 décembre prochain, au village d'Arthabatkaville

Cette réunion promet d'être nombreuse et intéressante. Nos compatriotes des Cantons de l'Est, qui font pertie de la Société, devront se faire un devoir d'être présents.

Au lac St-Jean.--Il est fortement question de la formation d'une paroisse belge au la 1 St Jean. Ce projet ne manque pas d'importance et il n'y a pas de deute qu'une telle entreprise en amenerait plusieurs autres semblables, comme cela est arrivé dans les cantous de l'Est.

M. Hannecarr, chancelier du consulat belge, a fait une visite au lac St-Jean dans le but de choisir un endroit convenable à l'exécution de ce beau projet et il semble satisfait de sou exploration.

Cette colonie se compescrait d'une centaine de familles et on aura le soin de se procurer des gens de tous les métiers. Elle comprendrait en outre un prêtre et médecin.

On mando de Summo side, Ile du Prince Edouard, que les patates s'y vendent bien et qu'on en exporte de très grandes quantités. Les prix varient de 20 à 25 cents le minet. Les patates s'en vent directement du champ sur le marché et les cultivateurs et les commerçants font de très bonnes affaires.

Les personnes compétentes calculont que la récolte du tabac dans le Mergiand sera, cette année, de 14,000 à 18,000 bonoauts, seit le dans tiers à peu près de la récolte ordinaire. L'on donne plusieurs causes à cette diminution, mais la principale est l'abondance de pluies. Le Maryland fournit un tabac d'un arôme tout spécial. Toute la récolte a été vendue à Baltimore.

Anjourd'hui la moitié du sucre que le monde consomme vient de la betterave. La science, la chimie et la mécanique ent réussi à trans; lanter la betterave des tropiques, où l'on croyait seul qu'elle pouvait ponser, dans les pays du nord. La science nous a enseigné comment la cultiver et le moyen d'on extraire le sucre. L'industrie du sucre de batterave donne aujourd'hui de l'emploi à des milliers d'ouvriers et l'on ne peut dire où s'ariètera son progrès.

Les derniers rapports reçus à Washington comportent que la récolte des céréales en Europe ne promet rion de satisfaisant et que l'on compte sur celle des Etats. Unis et du Canada pour combler le déficit. La moyenne de la récolte du blé en Europe, de 1881 à 1886, a été de 1,211,072,192 minots. En 1888 la récolte était de 1,240,370,925 minots. Cette année en estime qu'elle sera de 15 pour cent moindre. La moyenne du blé, pour toute l'Europe, cette année est de 81, contre 93 l'année dernière et l'10 en 1887. Les rapports accusant une diminution considérable de la récolte en Europe sont confirmés à Vienne, Autriche.

La consommation du foin à Boston est, en moyenne de 400 tonnes par jour. La plus grande partie vient du Canada, du Maine, de l'Etat de New-York et du Michigan. Les trois quarts sont transportés par voie ferrée.—Le Moniteur du Commerce.

BECETTES

Moyen d'enlever le vieux mastic.

Humectez le mastie avec de l'acide nitrique ou de l'acide muriatique ot vous pourrez ensuite l'enlever avec une extrême facilité. Du savou ordinaire remplira le même objet.

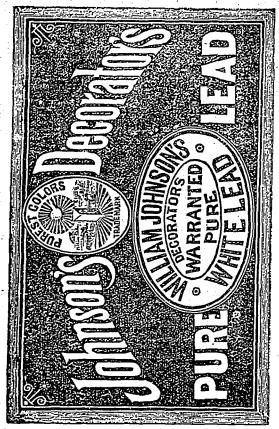
Pour faire disparaître les taches d'encre bleue.

Le linge taché, devra d'abord être lavé dans du lait doux; puis en le frottant fortement avec du savon mon, la tache disparaîtra bientôt.

Apprenti typographe demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emplei à l'atelier typographique de la Gazette des Campagnes. Pour conditions d'engagement s'adresser à

FIRMIN H. PROULX, Ste-Anne de la Pocatiore



Assurez-vous que les peintures que vous achetez portent la marque ci-haut, si-non vous n'en serez nullement satisfait.

Si votre fournisseur ne les a pas insistez pour qu'il se les procure.

The WILLIAM JOHNSON Co. MONTREAL ne manufacture que des peintures pures.

6 juin 1889.

TURGEON & CARROLL

No. 28, Rue St-Pierre, Basse-Ville, QUÉBEC

A. TURGEON

H. G. CARROLL

BUREAU A KAMOURASKA: du 13 au 16 et du 28 au 30 de chaque mois.

🛍. maison a vendre

ΑŬ

VILLAGE DE STE ANNE DE LA POCATIERE.

A voudre, une magnifique maison, grandeur 40x30, située à quelques arpents de l'Eglise, du Collège et du Couvent; avec fournil remise et étable; de plus un magnifique verger. Cette maison est située avantageusement pour le commerce étant au centre du Village de Sainte-Anne.

S'adresser

HECTOR A. PROULX,

Bureau de la Gazette des Campagnes. Sainte-Anne de la Pocatière, P. Q.



HARAS NATIONAL

BUREAU: 30, Rue St-Jacques, MONTREAL FERME: OUTREMONT, près Montréal.

CHEVAUX FRANÇAIS

TROISIÈME IMPORTATION Normands, Percherons, Bretons.

Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles et aux cultivateurs.

Tout en continuaut la vente des étalons, la Compagnie du Haras National est prête à en placer quelques-uns dans les comtés, sous la garde de ses serviteurs, les louant pour la saison.

Montréal, 1er avril 1869.

LOUIS BEAUBIEN, Président de la Compagnie. R. AUZIAS TURENNE, Géraut.

18 Avril 1889.—24.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889--Arrangement pour la saison d'été--1889.

Le et après lundi, 10 juin 1889, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit:

Pour Lévis	24 10
Pour Lévis	10.05
Pour la Rivière-du-Loup	10.25
Pour Levis.	17 12
Pour Halifax et St-John	16.48
Pour la Rivière-du-Loup.	99 14
	~~. L'1

Tous les trains marcheut sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Sprintendant en chef Bureau du chemin de for, Moneton, N. Bk., juin 1869.